



## Communiqué de presse

Toulouse, le 8 octobre 2020

- Projet de scierie à Lannemezan -

### **Carole Delga : « La concertation locale doit être le préalable à toute avancée du projet »**

**La Communauté de communes du Plateau de Lannemezan porte actuellement un projet de scierie sur son territoire. Alors qu'une nouvelle phase d'études sur la faisabilité, le dimensionnement et la durabilité du projet doit être prochainement ouverte, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, tient dès aujourd'hui à préciser les conditions préalables à sa réalisation et appelle à l'organisation d'une concertation locale impliquant l'ensemble des acteurs du territoire.**

*« La Région a fait de l'emploi la première de ses priorités. Aussi nous sommes attentifs à tout projet qui permettrait de créer des emplois locaux et de relancer des filières stratégiques comme la filière forêt-bois. Si le projet de Lannemezan ouvre des perspectives en ce sens, la Région se montre toutefois vigilante depuis plusieurs mois sur l'impact qu'il pourra avoir sur le tissu économique local ainsi que sur son empreinte écologique », a déclaré Carole Delga avant de préciser :*

*« Il existe d'ores-et-déjà en Occitanie sept scieries de taille équivalente ou supérieure à celle prévue dans ce projet. Pour autant, je suis aujourd'hui convaincue qu'il est urgent et nécessaire d'organiser une concertation locale avec l'ensemble des acteurs, économiques, environnementaux et associatifs du territoire. Comme je m'y étais engagée auprès du collectif « Touche pas à ma forêt » lors de la rencontre avec Vincent Labarthe, vice-président de la Région en charge de l'Agriculture, je viens de saisir le Préfet des Hautes-Pyrénées afin qu'il définisse et pose le cadre de ce dialogue.*

*La Région porte des exigences fortes en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité. Ce projet de scierie doit parfaitement être compatible avec les engagements pris dans le cadre du « Plan régional Arbre et carbone vivant » et de la Stratégie régionale pour la biodiversité. La création d'une Réserve Naturelle Régionale à Montious, intégrant une vieille forêt, illustre parfaitement notre engagement à garantir la pérennité d'une ressource si précieuse pour le climat et le vivant. Il en va de la cohérence de notre action.*

*La concertation locale et les études à venir devront permettre à l'ensemble des acteurs et des citoyens d'avoir l'assurance que le projet réunit les conditions garantissant la pérennité de la ressource forestière sur les massifs, respecte les principes d'une exploitation durable de la forêt et tienne compte des enjeux environnementaux, climatiques, ainsi que sociaux.*

*C'est bien à l'issue de cette phase d'étude et de concertation indispensable que la Région sera amenée à se positionner sur un éventuel financement public permettant la réalisation de ce projet. Toutes déclarations mentionnant le début imminent de ce projet et l'investissement du Conseil régional sont donc pour le moins déplacées ou mensongères. »*

#### ■ **Contact presse :**

Laure Dupau : [laure.dupau@laregion.fr](mailto:laure.dupau@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 56 06 - Port. : 06 40 93 44 11  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)